

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 mars 2024

N° CM18032024-24
NB/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 1^{er} mars 2024

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme S. BÉNÉTEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme M. LERAY

M N. RIPALTY

Mme LORIEAU NUÑEZ

M JM BEAUFFRETTON

Mme M. RANGEARD

M M. PRAUD

Procuration à

"

"

"

"

"

Mme L. AVOINE

M P. BOUSSEAU

Mme I. BROSSET

Mme S. BÉNÉTEAU

M D. DOLÉ

M J. BALLAY

Secrétaire : M P. BOUSSEAU

OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE AB N°534 RUE DU BOURG BELARD

VU l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités portant sur les opérations immobilières effectuées par la Commune ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Commune d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n°534 de 271 m² située rue du Bourg Belard, au pied du château, entre deux autres parcelles communales (AB n°533 et 535), en vue de mettre en place de l'éco-pâturage sur l'ensemble de ces parcelles ;

CONSIDERANT le courrier de _____ propriétaire, faisant part de son accord pour vendre son terrain à la Commune au prix de 500,00 € net vendeur ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section AM n°534 de 271 m², située rue du Bourg Belard et appartenant à _____ au prix de 500,00 € net vendeur ;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant, les frais étant à la charge de la Commune.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Pascal BOUSSEAU
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Michelle Devanne
Date de signature : 20/03/2024
Qualité : Maire de Pouzauges

